

Modifié le 03/11/22

Faire cohabiter les hommes, leurs activités et l'environnement est au coeur des enjeux actuels. La dégradation de l'écosystème engage à une prise de conscience individuelle et collective. A l'échelle des territoires, ces défis impliquent de viser l'excellence environnementale.

[Lire le contrat de relance et de transition écologique](#)

La protection de l'environnement, la prise en compte des changements climatiques et l'action sur la qualité de vie en général nécessitent une coordination à grande échelle, (relevés thermographiques ; bilan carbone ; construction de bâtiments et infrastructures répondant aux normes environnementales; lutte contre les inondations).

La Métropole permet de mutualiser les moyens et de disposer d'outils plus performants. Soucieux de construire une véritable «**Eco-Communauté**», les élus de la Métropole ont d'ores et déjà arrêté les objectifs suivants :

Prévenir les risques

- Lutter contre les inondations
- Prendre en compte les risques industriels

Préserver les espaces naturels

- Renaturer la Seine et les rivières
- Protéger les paysages

Réduire l'impact écologique des transports

- Privilégier les transports en commun
- Privilégier les modes de transports non-polluants

Mieux maîtriser la collecte et le traitement des déchets

- Sensibilisant et associant les habitants et les partenaires dans la démarche

Garantir une eau de grande qualité, pour tous, maîtriser le coût de cette ressource vitale

Favoriser un habitat respectueux de l'environnement

- Promouvoir la Haute Qualité Environnementale (HQE) pour le logement et le bâti
- Limiter l'étalement urbain
- Équilibrer les pôles urbains et périurbains